

UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Ethiopie, B.P.: 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel : situationroom@africa-union.org

FORUM DE DAKAR POUR LA PAIX ET LA SECURITE

ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR SMAIL CHERGUI,

COMMISSAIRE A LA PAIX ET A LA SECURITE DE L'UNION AFRICAINE

DAKAR, 15 DECEMBRE 2014

- **Monsieur le Premier Ministre de la République du Sénégal.**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres,**
- **Distingués invités,**
- **Chers Participants**

Mes premiers mots vont à l'évidence au président, au Gouvernement et au peuple du Sénégal pour l'accueil chaleureux et les excellentes conditions mises à notre disposition pour nos présentes assises dans cette belle ville de Dakar.

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, et en mon nom propre, de remercier les autorités du Sénégal d'avoir permis à ce Forum d'assurer le suivi de la Déclaration finale du Sommet de l'Elysée, tenu il y a tout juste un an à l'aimable invitation du président hollandais. Il vous souviendra que dans ladite Déclaration, les chefs d'Etat et de Gouvernement ont, je cite, « également pris note de la proposition d'organiser en 2014, au Sénégal, un Forum informel sur la sécurité en Afrique en liaison avec des partenaires internationaux et l'Union

africaine, afin d'approfondir la réflexion sur les engagements pris lors du Sommet... »

La tenue à Dakar du présent Forum offre l'occasion d'une radioscopie des acquis et des défis de la paix et la sécurité sur notre continent, où malgré les efforts de nos dirigeants et de l'UA, appuyés par la communauté internationale, des conflits armés et des crises parfois complexes continuent de nous interpeller. C'est donc le lieu de réaffirmer la détermination de nos chefs d'Etat et de gouvernement de parvenir à prévenir, gérer et résoudre les situations de conflit et de crise, de manière durable pour inscrire l'Afrique sur la trajectoire du développement pour que comme lieu de berceau de l'humanité, elle soit la locomotive de la croissance de l'économie mondiale.

Mesdames et Messieurs

Comme vous le savez, l'Acte constitutif de l'Union africaine dans ses principes comme dans ses objectifs, érige en priorité la préservation de la paix et de la sécurité dans ses Etats membres. Le NEPAD, dont le président Macky Sall préside notre programme économique adopté en 2001, tout en renouvelant l'engagement des dirigeants à œuvrer pour l'accélération du développement sur le continent, reconnaît d'abord que tout effort dans ce sens serait vain sans une bonne politique de prévention, de gestion et de règlement des conflits, dans un contexte de respect des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'Etat de droit.

En adoptant le Protocole relatif à la création du CPS, nos dirigeants ont doté l'Union africaine d'une Architecture continentale de paix et de sécurité dont les différentes composantes politiques et institutionnelles constituent des réponses adaptées aux défis multiformes auxquels l'Afrique est confrontée dans ses efforts de promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité. Le Groupe des Sages, le Système continental d'alerte rapide, la Force africaine en

attente, le Programme frontière de l'UA, le Cadre de reconstruction et de développement post-conflit, ainsi que les instruments africains communs de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes, constituent autant d'outils mis au service du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, afin de lui permettre de remplir son mandat de promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent, en étroite coopération avec les partenaires internationaux, au premier rang desquels, les Nations unies. Plus récemment encore, tirant les leçons de la situation au Mali, où des groupes armés terroristes et criminels ont menacé l'existence même d'un des Etats membres de l'Union, nos chefs d'Etat et de Gouvernement, sur la base d'un système de contribution volontaire, ont décidé la création d'une Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC), en attendant l'opérationnalisation complète de la Force africaine en attente. Je suis heureux de porter à votre connaissance que nous venons de conduire avec succès, l'exercice d'Etat-major en Tanzanie.

Mesdames et Messieurs,

La mise en œuvre efficace de ces instruments face aux diverses menaces à la paix et à la sécurité, reste un défi majeur pour notre continent. A ce titre, il convient de relever la contrainte majeure que constitue le financement de l'APSA, en particulier des opérations de soutien à la paix conduites par l'UA, qui, sous l'obligation du principe de non-indifférence, ne saurait rester passive face à la détresse de populations africaines confrontées aux crises et aux conflits. C'est cette doctrine contraignante qui préside au déploiement de nos Missions de soutien à la paix, malgré le peu de moyens humains, logistiques et financiers, et parfois même le niveau élevé des risques. Le déploiement de l'AMIS au Darfour, de l'AMISOM en Somalie, de la MISMA au Mali, et plus récemment de la MISCA en RCA, traduit ce volontarisme qui découle de nos efforts visant à trouver des solutions africaines aux problèmes de l'Afrique. Il me plait de noter que, dans un élan créatif, des arrangements novateurs *ad hoc* ont été trouvés dans le cadre notamment du Chapitre VIII de la Charte des Nations unies, qui fixe le cadre des relations entre cette Organisation et les

accords régionaux, dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale. Je voudrais saluer ici le rôle important de la Facilité pour la paix en Afrique de l'UE, instrument crucial de financement des opérations de paix l'UA sur le continent. Il s'agit de s'assurer Mesdames et Messieurs d'un financement prévisible, flexible et durable dans le cadre d'un partenariat toujours plus fécond sur la base des priorités définies en commun. Faut-il le rappeler, les Etats africains doivent, en ce qui les concerne, prendre toute leur part dans cet effort de financement. Et le prochain Sommet de l'Union, fin janvier 2015, sera saisi d'un rapport des Ministres des Finances sur les financements innovants.

Mesdames et Messieurs,

Face aux mutations constantes de l'environnement sécuritaire et aux menaces à caractère global auxquelles nous sommes confrontés, l'adaptation rapide, la créativité et la flexibilité sont des atouts majeurs, dans le cadre de partenariats contre les nouvelles menaces et en particulier le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, la radicalisation et l'extrémisme violent. Si les terroristes se jouent des frontières de la région sahélo-saharienne, du fait des contraintes géographiques que nous connaissons, alors, pour les combattre, nous nous devons de réviser les paradigmes strictement nationaux qui définissent notre approche de la sécurité. C'est tout le sens du Processus de Nouakchott pour le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'APSA dans la région sahélo-saharienne, initié par l'UA depuis mars 2013. C'est dans le même esprit qu'elle a également lancé l'Initiative régionale pour l'élimination de l'armée de résistance du Seigneur. Tout comme nous le faisons en Somalie où l'AMISOM mène une guerre victorieuse contre les Shabab. C'est à ce type de partenariat que le CPS appelle dans le communiqué de sa réunion au Sommet sur le terrorisme et l'extrémisme violent tenue à Nairobi, le 2 septembre 2014, en particulier face aux atrocités et aux attaques odieuses que continue de commettre le groupe Boko Haram au Nord du Nigeria et dans les pays limitrophes.

C'est également par le partenariat que nous pourrons gagner la plus ardue des batailles : la prévention des conflits et des crises. L'expérience des dernières années, nous permet de rappeler que prévenir coûte moins cher que guérir et cette prévention s'avère plus efficace quand elle est conjointement menée avec nos partenaires et c'est vers cet objectif stratégique que devra s'orienter notre coopération avec les Communautés régionales. Il s'agit, à cet égard, tirant les leçons du passé récent, de respecter les prérogatives de chaque partenaire, de faire le meilleur usage de leurs avantages comparatifs respectifs, dans le cadre d'une bonne division du travail.

Je ne peux qu'évoquer la situation récente du Burkina Faso qui appelle à une meilleure lecture des dispositions pertinentes de la Charte africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance. Le respect de l'Etat de droit et des libertés fondamentales participe significativement à la prévention des crises et des conflits. A cet égard, la réflexion initiée par l'UA a permis de faire la distinction entre le droit des peuples à se soulever pacifiquement contre une tentative de déni de son aspiration à l'état de droit, d'une part, et les changements anticonstitutionnels, condamnés et sanctionnés aux termes des instruments de l'UA. Permettez-moi de me féliciter de l'excellente coordination entre la CEDEAO, l'UA et les Nations unies dans la gestion de cette crise.

Mesdames et Messieurs,

Lors du Sommet de l'Elysée, les chefs d'Etat et de Gouvernement ont félicité l'Union africaine pour la tenue annuelle d'une Retraite de haut niveau pour la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique, et l'ont encouragée à renforcer ce forum, y compris en s'inspirant d'expériences internationales pertinentes.

Sur les différents thèmes inscrits à l'ordre du jour des ateliers et des séances plénières, le Forum de Dakar, qui se doit être un grand moment d'échanges féconds sur notre quête commune de prévenir, gérer et résoudre les conflits sur le continent, devra faire preuve de créativité et d'innovation pour contribuer à cet effort en cours à travers d'autres initiatives.

Je voudrais, à cet égard, souligner la nécessité de nous inscrire pleinement dans la lettre et l'esprit de la Déclaration de l'Élysée. Ce Forum vise à assurer le suivi des engagements pris à Paris. Il n'a pas vocation à se substituer ou à faire double emploi avec des initiatives de l'Union africaine. C'est dans cet esprit que l'UA a soutenu la tenue de ce Forum.

Je voudrais enfin vous assurer de la disposition de l'UA à tirer le meilleur parti des recommandations que le Forum aura formulées, dans l'accomplissement de son mandat de promotion de la paix et de la sécurité sur le continent.

Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre attention